



Comité international de recherches scientifiques sur les origines et la validité de Pontificalis Romani  
International Committee for Scientific Research about the Genesis and the Validity of Pontificalis Romani  
Internationales Komitee für wissenschaftliche Forschungen über die Ursprünge und Gültigkeit des Pontificalis Romani  
Международный комитет научных исследований о происхождении и действительности Pontificalis Romani  
Comitato internazionale di ricerche scientifiche sulle origini e la validità Pontificalis Romani  
Grupo internacional de investigaciones científicas sobre los orígenes y la validez del Pontificalis Romani

**Le soutien du cardinal Rampolla  
à l'abbé Portal, agent des Anglicans**

La lettre du 19 septembre 1894 du cardinal Luciférien Rampolla à  
l'intrigant abbé Portal, allié aux Anglicans et à Lord Halifax

Dans une publication qui nous avait sollicités en septembre 2010, est parue une analyse du CIRS sur l'affaire de la manipulation anglicane du Pape Léon XIII en 1894-1896, par l'entremise de l'abbé lazariste Portal, agent des Anglicans afin de faire reconnaître la validité de leurs ordres. Manœuvre qui échoua, le Pape publiant en septembre 1896 la bulle *Apostolicae Curae* qui déclarait leurs ordres invalides.

Voici cette analyse de notre Comité au sujet du livre « *La validité des ordinations anglicanes – les documents de la commission préparatoire à la lettre « Apostolicae Curae »* » (Tome I, 1997, Firenze, Leo S. Olschki Editore – *Fontes Archivi Sancti Officii Romani*). Nous avons produit un résumé au sujet de ce document préparé par le R.P. von Gunten et édité par le Vatican en 1997, avant d'être présenté par le Père Morerod en 1998, le R.P. von Gunten étant mort.



#### « L'intervention de Portal et de Lord Halifax »

L'abbé Ferdinand Portal, des prêtres de la Mission, et un noble anglais, le vicomte Lindley Wood Halifax, lancent vers 1890, un mouvement visant à la réunion de l'Eglise catholique et de la Communion anglicane. Ils choisirent pour moyen l'examen des ordres anglicans, car, selon un propos de l'abbé Portal à Jean Guitton, il s'agissait d'une question de fait (et non de droit comme la question de la juridiction pontificale) et, dit l'abbé, « nous pensions que des éléments nouveaux d'information et d'interprétation étaient susceptibles de changer la pratique romaine ».

Selon le R.P. von Gunten, l'abbé Portal s'employa à « susciter l'intérêt des théologiens catholiques sur le thème en question ».

#### *La position des Anglicans*

« La correspondance entre F. Portal et Lord Halifax, à partir de la seconde moitié de 1891, est émaillée d'allusions à la question de la validité des ordres anglicans; le lazariste insiste auprès de son ami pour que celui-ci rédige un mémoire qui expliquerait la position des anglicans. L'initiative de Portal n'eut pas

de succès immédiat. La lecture d'un ouvrage sur le Concile du Vatican, dû à la plume de Mgr Eugenio Cecconi, fournit l'occasion au prêtre français de revenir à la charge.

Le livre en question cite un passage de G. Cobb : « *Nous déclarons posséder des preuves authentiques plus que suffisantes pour faire cesser ce verdict au sujet des ordinations. Qu'avons-nous fait pour placer ces preuves sous les yeux de nos adversaires et obtenir qu'ils modifient leur jugement ?* ».

Nous anglicans nous n'avons pas conservé le ministère apostolique. Voilà en quoi consistait le verdict des catholiques. Dans sa lettre Portal adresse l'interrogation de Cobb au Lord anglais : « *Avez-vous fait quelque chose pour placer ces preuves sous les yeux de vos adversaires ?* » Et le lazariste de renchérir : « *Votre Eglise devrait publier, si non d'une manière officielle, du moins par l'organe d'un de vos meilleurs théologiens, une thèse établissant péremptoirement la validité de vos ordinations* ».

Dans une lettre de peu postérieure, F. Portal cite cette remarque de l'archevêque de Florence à propos de l'affirmation de Cobb :

*'Tous les catholiques, et, je ne crains pas de l'affirmer, le Saint Siège lui-même, seraient heureux de voir entamer une sérieuse et loyale discussion sur une matière où M. Cobb montre tant d'assurance ; ce serait là un avantage précieux pour la science historique, et, ce qui vaut mieux, pour le salut des âmes, car on mettrait fin à une controverse historico-dogmatique ouverte il y a trois siècles : alors tout anglican de bonne foi, tout ministre de ce culte ne tarderait pas à prendre une détermination, non pas conforme à l'opinion de ceux qui pensent comme M. Cobb, mais de tout point d'accord avec la vérité. Que les anglicans produisent donc les preuves authentiques (documentary evidence) plus que suffisantes pour faire casser le verdict traditionnel rendu contre la validité de leurs Ordinations.'*

Cette nouvelle intervention de F. Portal ne fut pas absolument vaine. Un espoir se dessine : « *Je crois, note Halifax, que l'Évêque (de Salisbury) écrira lui-même quelque chose qui traitera la question de la matière et de la forme du sacrement* ».

Réponse de Portal : « *Je souhaite que l'Évêque de Salisbury et vos amis fassent bientôt paraître une solide démonstration de la validité de vos ordres* ».

En fait, le 11 juillet 1894, un ouvrage sur la validité des ordinations anglicanes était composé et sa traduction latine presque achevée. Ce travail était l'œuvre de E. Denny et T. A. Lacey. Il sortit de presse en 1895, avec une préface de l'Évêque de Salisbury, John Wordsworth.

Il fut publié sous les auspices de l'English Church Union dont Lord Halifax était le président.

**Portal, qui avait insisté sur la nécessité de rédiger une défense des ordinations anglicanes, écrivit lui-même trois articles réunis dans la suite en fascicule sous le titre : *Les ordinations anglicanes*. L'opuscule, dont il sera question plus loin sortit de presse en février 1894. [Le lazariste français avait bénéficié de l'érudition d'un religieux anglican: le père F.W. Puller, membre de la Communauté de Saint Jean l'Évangéliste \(S.S.J.E.\)](#).**

Ainsi le souhait de F. Portal : faire connaître les raisons qui établissaient, selon les anglicans, la validité des ordinations anglicanes, était en partie réalisé.

Il fallait aussi, évidemment, attirer l'attention des théologiens catholiques. L'opuscule dont il vient d'être question servit également à ce but. »<sup>1</sup>

*L'abbé Portal et les « ordinations anglicanes »*

« **Dans son opuscule *Les ordinations anglicanes*, F. Portal, [sous le pseudonyme de Dalbus](#), examine trois aspects de la question : Le rite de l'Ordinal. Pris en lui-même il semble être suffisant. La consécration de Parker doit être regardée comme certaine. On pourrait, tout au plus, émettre un doute sur l'intention du consécrateur, Barlow. Reste un troisième point. Dans l'ordination des prêtres les anglicans ont supprimé la**

<sup>1</sup> « La validité des ordinations anglicanes – les documents de la commission préparatoire à la lettre “ Apostolicae Curae ” » (Tome I, 1997, Firenze, Leo S. Olschki Editore – Fontes Archivi Sancti Officii Romani). Pages 21 à 24

porrection des instruments. Cette omission permet à Dalbus de conclure à l'invalidité des ordinations anglicanes.

L'argumentation était originale. Et, comme le notait A. M. Boudinhon, « *si M. Dalbus, en publiant sa brochure sur les ordinations anglicanes, s'était surtout proposé d'attirer l'attention des catholiques français sur cette importante question, il faudrait reconnaître qu'il a pleinement réussi. Le mouvement d'opinion, suscité dans des circonstances particulièrement favorables, s'est rapidement développé* ».

En fait, le professeur L. Duchesne écrivit sur cet opuscule, un compte-rendu favorable dans le « Bulletin critique ».

Dans une lettre envoyée à l'auteur, il disait même :

« *Avec vous, je crois que l'on ne peut contester le caractère épiscopal de Parker et de Barlow; avec vous, j'admets que le rituel anglican est suffisant en soi. Mais je vais plus loin, et, de ces deux prémisses, je déduis la validité des ordinations anglicanes. Tout ce qu'on objecte du côté des intentions est sans valeur. Il y a eu de tout temps des prêtres et des évêques hérétiques, ou même incroyants, si l'on mesurait à leurs croyances secrètes ou avouées, la valeur de leurs actes ecclésiastiques, on n'aurait plus aucune sécurité.* »

Ainsi nous assistons à une **action combinée entre l'abbé Portal et Lord Halifax** pour « ouvrir un débat » au sein des théologiens catholiques sur une question pour laquelle l'Eglise n'a jusque là jamais varié dans sa pratique : l'invalidité des ordinations anglicanes.

En résumé, à partir de la seconde moitié de 1891, l'abbé Portal, se basant sur une citation de G.Cobb (dans un ouvrage de Mgr Eugenio Cecconi, archevêque de Florence, sur Vatican I) qui prétend disposer d'éléments nouveaux sur ce sujet, presse Lord Halifax à produire des éléments. Lord Halifax, en réalité d'accord avec l'abbé Portal sur l'objectif, semble traîner à faire bouger la partie anglicane. L'archevêque de Florence qui a souhaité un débat espérait une reconnaissance par les anglicans de l'invalidité de leurs propres ordinations. Le 3 février 1892, l'abbé Portal écrit à nouveau à Lord Halifax qui cette fois-ci va réagir. Il annonce que l'évêque anglican de Salisbury va produire une démonstration. Ce document, publié sous les auspices de l'English Church Union, dont Lord Halifax est le président, sort le 11 juillet 1894, sa traduction latine suit.

Parallèlement l'abbé Portal rédige un opuscule de trois articles, *Les ordinations anglicanes*, sous le pseudonyme de Dalbus. Il paraît en France, dans « *La science catholique* » entre le 15 décembre 1893 et le 15 janvier 1894, avant d'être édité en février 1894.

Comment comprendre la manœuvre cléricale ? Dans cet opuscule, l'abbé Portal conclut à la suffisance du rite anglican de l'Ordinal, s'il n'y faisait défaut la porrection des instruments. Il reconnaît aussi le caractère épiscopal de Barlow et Parker.

Ainsi la raison qu'il invoque pour l'invalidité n'en est pas une. Rappelons que dans *Sacramentum Ordinis* en 1947, Pie XII n'a pas retenu la porrection des instruments comme faisant partie de la forme essentielle du rite d'ordination presbytérale.

Ainsi, sous un pseudonyme, l'abbé Portal défend l'invalidité, contre laquelle il œuvre sous son vrai nom en s'activant à faire produire des preuves contraires par la partie anglicane et de concert avec Lord Halifax.

Et L.Duchesne, dans le numéro XV du « *Bulletin critique* » de 1894, produit un compte-rendu favorable, et dans une lettre à l'abbé Portal délaisse ce contre-argument de la porrection des instruments, pour conclure à la validité du rite anglican.

**A.M.Boudinhon, professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, va passer au crible la brochure de l'abbé Portal, dans son *Etude théologique sur les ordinations anglicanes (Paris, 1895)*. Il va conclure à l'invalidité du rite anglican, et écarter l'argument de l'invalidité mis en avant par l'abbé Portal au sujet de la porrection des instruments, car ce dernier point ne fait pas partie de la forme essentielle de l'ordination presbytérale.**

Le R.P. von Gunten ne donne pas les raisons qu'avance Boudinhon pour conclure à l'invalidité des rites anglicans, et désavouer l'abbé Portal. Par contre, il joue sur les termes qu'utilise A.M.Boudinhon pour poser le problème, afin de poser les prémisses d'un débat ultérieur qui lui permettra de séparer la conception

catholique de l'invalidité d'une conception d'invalidité dans l'absolu. **On voit ici poindre une intention œcuménique du R.P. von Gunten qui n'est pas innocente.**

Un anglican converti, devenu bénédictin sous le nom de Dom B.Camm, publie dans « *La Revue bénédictine* » de 1894 et de 1895 des articles qui reprennent les textes de Dalbus, de Duchesne, de A.M.Boudinhon et des articles de l'abbé Montevis dans « *Le Nouveau moniteur de Rome* ». Il rappelle la position de l'Eglise en faveur de la nullité des ordinations anglicanes.

A la même époque a lieu, précisément en septembre 1894, le congrès des vieux catholiques à Rotterdam où des anglicans sont présents et où la nullité de leurs ordinations est répétée.

L'évêque anglican de Sodor et Man, commentant, en 1894, une affirmation du cardinal Vaughan, affirmera clairement et sans réticences que 300 ans auparavant, l'Eglise d'Angleterre a rejeté la notion que le presbytérat doit être regardé comme un ordre de prêtres sacrificiants, et « *a cessé de propos délibéré de les ordonner comme tels* ». Comme il s'agit d'une prémisse dans le raisonnement du cardinal Vaughan, l'évêque anglican l'approuve, mais ne le suit pas dans ses conclusions. Dom Camm note que « *Naturellement les gens de la Haute Eglise s'inquiètent peu de ce que leurs évêques peuvent dire* ». Le R.P. von Gunten tire argument de cette remarque pour introduire un commentaire sur les divergences qui existent entre le courant ritualiste et l'opinion traditionnelle.

Dom Camm regrette également que A.M.Boudinhon ait accepté les données historiques de l'abbé Portal (Dalbus) sans les vérifier, et met en cause le travail de l'abbé : « *Ceci est fort dommageable, car ces données sont loin d'être pures* ». Il cite quelques une des erreurs de l'abbé Portal. Le R.P.von Gunten ne les mentionne pas ici.

**Le père Tournebize, jésuite, reprendra cette question et montrant des erreurs de l'abbé Portal (Dalbus), conclut à l'absence de sacerdoce chez les Anglicans.**

Les théologiens catholiques anglais ont déjà publié sur ces sujets : E. E. Estcourt, *The question of anglican ordinations discussed* (381 pages de texte et 116 pages de documents) ; A.W. Hutton, *The anglican ministry. Its nature and value in relation to the catholic Priesthood* (550 pages. Le cardinal Newman en composa la préface, pp. v-xvi).

L'étude de l'abbé Portal (Dalbus) sera ensuite reprise par Sydney Smith (jésuite), dans la revue « *The Month* » (1894), puis dans l'ouvrage *Reasons for rejecting anglican orders*, Londres, 1896. J. Moyes fit paraître une série d'articles dans « *The Tablet* » (9 février 1895), sur les ordinations anglicanes. Il y cite à plus d'une reprise l'ouvrage de l'abbé Portal (F. Dalbus).

Fondée en 1895 par l'abbé Portal, la revue « *Anglo-Romaine* », publie dans son premier numéro, l'étude *Les ordinations anglicanes et le sacrifice de la Messe*, par F.W.Puller, qui appartient à la Communauté anglicane de Saint-Jean l'Evangéliste. Considérant qu'« *Un sacrement est nul si le ministre a l'intention positive d'exclure un effet nécessaire de ce sacrement.* » « *Or, pour les ordinations anglicanes, le ministre a, ou du moins il a eu, dans le principe, l'intention positive d'exclure un effet nécessaire : le pouvoir de sacrifier* », le théologien anglican explique que les décisions du concile de Trente sur ce sujet ne furent autorisées et promulguées qu'à la XXII<sup>e</sup> session qui se tint le 17 septembre 1562, et qu'avant cette date, une autre conception était possible. Ce fut selon lui le cas de Cranmer, dont il dit qu'il avait surtout voulu réagir face à des opinions « *erronées et exagérées* » sur la question du sacrifice. Il en conclut que les réformateurs anglais ont rejeté totalement l'idée d'un sacrifice dans l'eucharistie, mais qu'ils se sont opposés à certaines doctrines qui circulaient en Europe sur ce sacrifice. Cette position fera l'objet de plusieurs mises au point dans la même revue *Anglo-Romaine*, dont celle de M.Vacant : *Albert le Grand est-il l'auteur des trente-deux discours sur l'eucharistie qui lui sont attribués ?* (1896), puis A. Dummermuth, *Exposé d'un texte attribué au bienheureux Albert le Grand*, « *Revue Anglo-Romaine* » (1896), puis N. Paulus, *Une prétendue 'doctrine monstrueuse' sur le sacrifice de la Messe*, « *Revue Anglo-Romaine* » (1896).

P.Gasparri qui participera à la commission de Léon XIII, réagira à cette thèse de Puller en 1895 (De la valeur des ordinations anglicanes, Paris).

Ensuite Puller sera à présent à Rome pendant que se réunira la commission de Léon XIII, il rencontrera à ce moment P.Gasparri, membre de la Commission.

Selon le R.P.von Gunten, l'abbé Portal, conscient d'avoir réussi à déclencher des réactions parmi les théologiens, désire ensuite intéresser Léon XIII à cette affaire, afin d'aboutir à un résultat concret.

Au sujet de la revue Anglo-Romaine, notons qu'elle fut fondée en 1895 par Portal. Elle devait, dans l'intention de son auteur, contribuer à établir l'union en corps de l'église anglicane avec l'Église catholique, comme le soulignait Portal dans le liminaire où il évoquait également la question des ordres anglicans (I, 1895, p. 8). A part les articles mentionnés ici, plusieurs autres traiteront aussi de ce thème. Soulignons ce passage du discours de Lord Halifax, prononcé au meeting de l'English Church Union, le 20 avril 1896 : « ... *pour toutes ces raisons, nous avons été heureux de voir que la question a été soulevée comme elle a été en France et posée de nouveau à Rome. Qui peut douter que si, comme conséquence d'un entier exposés de faits, l'Église romaine allait reconnaître l'injustice dont elle a été coupable, et admettre la validité de nos ordres, un grand obstacle à la réunion serait ainsi enlevé ? C'est donc comme un moyen de parvenir à ce but, la réunion de la chrétienté, but que le Pape désire, et nullement parce que nous avons quelques doutes, même les plus légers, quant à la validité des ordres de l'Église d'Angleterre ou parce que nous demandions une reconnaissance de la part de Rome à ajouter à notre complète assurance de leur parfaite validité, que la question des ordres anglicans vient d'être soulevée en France et qu'elle est actuellement en discussion à Rome* »

Par l'entreprise de contacts romains, l'abbé Portal rencontre le 12 septembre 1894 le pape Léon XIII. Il abordera l'union de l'Eglise catholique avec la secte anglicane et l'invalidité des ordres anglicans. L'abbé Portal va jusqu'à suggérer à Léon XIII, qu'il écrive une lettre privée et secrète aux archevêques d'York et de Cantorbéry, les invitant à travailler avec elle à l'union des Églises ».

Trois jours plus tard, le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, annonçait à Portal que le « *Pape voulait charger l'abbé Duchesne de faire un travail sur vos [NDLR : des anglicans] ordinations* ».

Rappelons que l'abbé Duchesne s'était déjà prononcé positivement sur la question de la validité dans le Bulletin critique en réaction à l'ouvrage que l'abbé Portal avait écrit sous le pseudonyme de F.Dalbus. Aussitôt l'abbé Portal divulgua la nouvelle. L'archevêque de Cantorbéry écrivait à Lord Halifax, le 15 octobre 1895 : « *M. Portal a ajouté qu'il tenait de la plus haute autorité que M.Duchesne (dont les idées sont connues) va se voir confier la rédaction d'un travail complet sur la question* ». De son côté, L.Duchesne fit part de sa mission auprès de T.A.Lacey, anglican, auteur de De Hierarchia. Le travail de L.Duchesne terminé le 8 décembre 1895 parvint à Léon XIII le 7 janvier 1896.

Comité international *Rore Sanctifica*

---

### **Texte du fac-simile de la lettre du cardinal sataniste Rampolla et du commentaire de l'abbé Portal**

Lettre de S.Em. le cardinal Rampolla à M.Portal, prêtre de la Mission, professeur au grand séminaire de Cahors (auteur des Ordinations anglicanes).

Rome, le 19 septembre 1894,

Révérend Monsieur,

vous avez été bien aimable de penser à m'offrir l'opuscule sur les ordinations anglicanes paru depuis peu sous le nom de Dalbus, et vous avez rendu votre don d'autant plus agréable que vous l'avez accompagné de nouvelles forts intéressantes relativement à la culture théologique et aux dispositions actuelles des membres les plus remarquables de l'Eglise anglicane, lesquels, comme vous le dites, en faisant des vœux pour l'union soupirent avec impatience après le jour où tous ceux qui croient à la rédemption seront unis comme des frères dans une seule communion.

Je suis heureux de vous dire que, malgré les graves occupations de ma charge, j'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt ce travail, dont on a beaucoup parlé. Et je dois avouer que j'ai ressenti un grand plaisir à voir une question si délicate traitée avec une sereine impartialité de jugement et dans un esprit uniquement porté à faire resplendir la vérité dans la charité.

Tout en m'abstenant d'entrer dans la question elle-même, il ne m'est pas possible de ne pas approuver la conclusion de l'auteur, puisqu'elle est entièrement conforme aux sentiments exprimés par le Saint-Père dans sa lettre apostolique adressée aux princes et aux peuples de l'univers.

Dalbus croit que le mouvement intellectuel commencé à Oxford et qui va se développant dans la communion anglicane parmi des hommes d'un esprit élevé, très érudits dans la science des antiquités, des chrétiennetés et chercheurs loyaux du vrai, fera disparaître enfin les vieux préjugés, et, les ombres étant dissipées, ramènera à l'unité visible de l'Eglise de Jésus-Christ la fille de Rome, la noble race des anglais, que Grégoire le Grand initia par le baptême à la vie chrétienne et politique. Par là, le peuple anglais deviendrait complètement digne des hauts destins que la Providence lui réserve.

Aucun doute ne peut s'élever sur l'accueil affectueux que cette nation trouverait auprès de son antique mère et maîtresse, si cet heureux retour se produisait ; car rien ne saurait égaler l'ardeur avec laquelle le Souverain Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise de Dieu, désire rétablir la paix et l'unité dans la grande famille chrétienne, et réunir comme en un seul faisceau toutes les forces du christianisme pour les opposer efficacement au torrent d'impiété et de corruption qui déborde aujourd'hui de toute part. Certainement, Sa Sainteté n'épargnerait ni travail, ni sollicitude, ni effort pour aplanir le chemin, pour apporter, où cela serait nécessaire, la lumière, fortifier les volontés qui, tout en aimant le bien qu'elles connaissent, ne sauraient pas encore se résoudre à l'embrasser.

Un échange amical d'idées et une étude plus soignée et plus approfondie des anciennes croyances et pratiques du culte serait on ne peut plus utile pour préparer la voie à cette union désirée. Tout cela devrait se faire sans aucun mélange d'amertume et de récrimination ou préoccupation d'intérêt terrestre, se tenant dans une sphère où se respirerait uniquement l'esprit d'humilité et de charité chrétienne et un sincère désir de paix et d'ardent amour pour l'œuvre immortelle de l'Amour d'un Dieu qui pria pour que les siens fassent tous une seule chose en lui et n'hésita pas à cimenter cette union de tout son sang.

Que les membres de la communion anglicanes aient la conviction, forte et profonde, comme elle doit l'être, que l'unité de l'Eglise est la volonté expresse de Jésus-Christ, que les divisions et la variété des croyances religieuses sont l'origine d'un état de choses qui répugne à la raison et déplaît à Dieu, et que ceux qui concourent à maintenir un pareil état de choses se rendent coupables devant Dieu et la société du plus grand bien dont ils la privent, et l'espérance du retour de l'Angleterre au centre unique de l'unité ne sera point vaine.

*"Une nation, comme dit Bossuet, une nation si savante, ne demeurera pas longtemps dans cet éblouissement : le respect qu'elle observe pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches d'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la chaire de Pierre, d'où elle a reçu le christianisme".* Dieu veuille que ces paroles d'un homme illustre aient été prophétiques ! Et on pourrait y ajouter maintenant, après deux siècles que, citoyens d'un pays libre, les Anglais ne peuvent pas ne pas désirer que le règne de la justice, de l'ordre et de la paix soit rétabli dans tout l'univers, et tel est justement le vœu très ardent du souverain Pontife Léon XIII. Puisse ce vœu, accueilli avec ferveur (...) ondé avec sincérité, montrer l'aurore d'une renaissance religieuse générale, dont la société moderne a un si grand besoin, et avec (?) la nation anglaise à la tête de ce salutaire retour du monde à la vie (?) chrétienne.

Recevez, révérend monsieur, mes remerciements pour votre gracieux envoi de la brochure, avec l'assurance de mon estime distinguée,

M. Cardinal Rampolla.

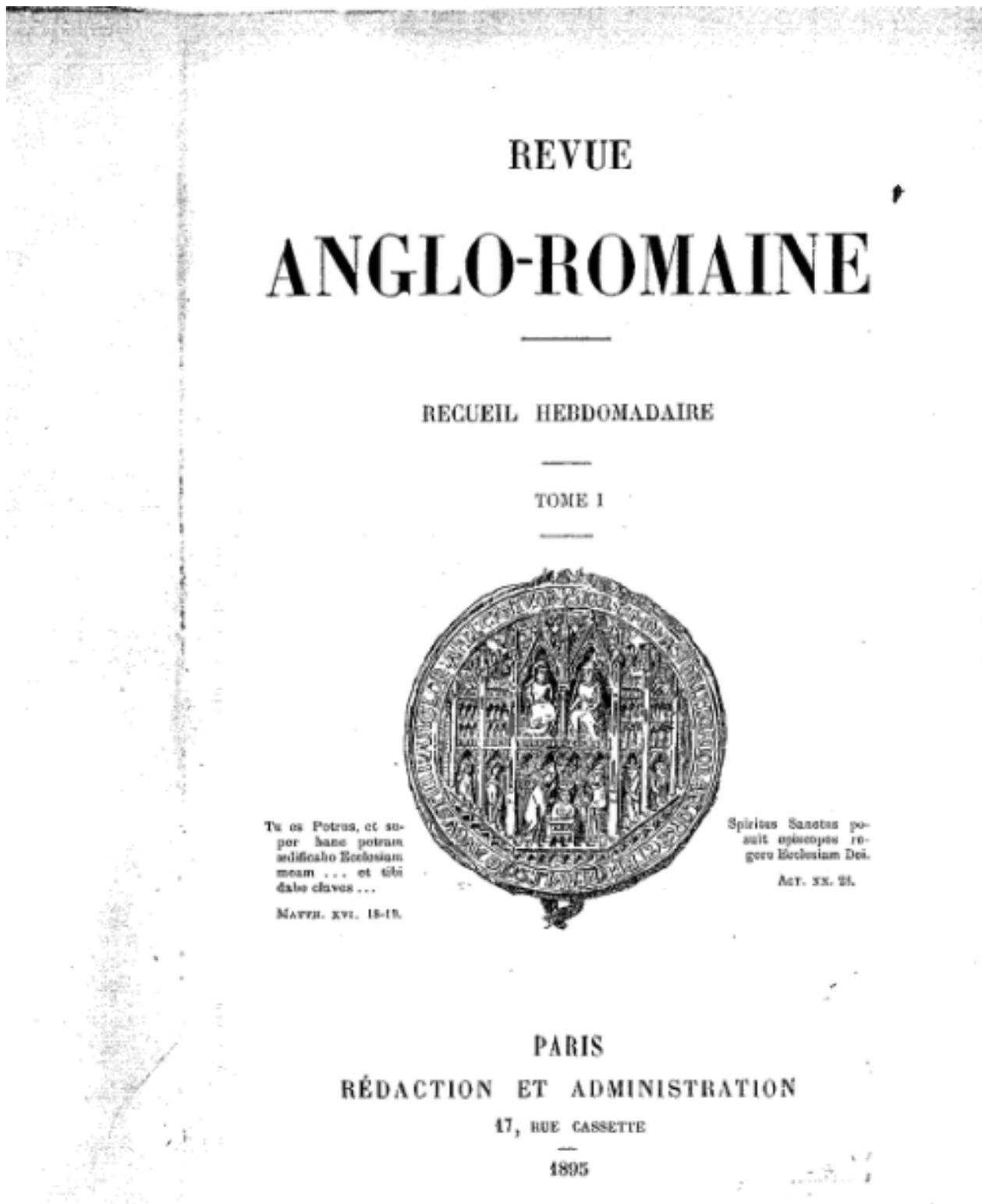
Cette lettre me fut donnée à Rome même, où j'avais été appelé, le 19 septembre 1894. Je ne la publiai pas alors, bien que j'y fusse autorisé, pour des raisons personnelles, et plus tard pour ces mêmes raisons je n'en ai publié qu'une partie. Ces raisons n'existent plus aujourd'hui.

Il n'est pas besoin de faire remarquer l'importance de cette lettre. Je tiens cependant à signaler la phrase suivante à l'attention des lecteurs : *"Un échange amical d'idées et une étude plus soignée et plus approfondie des anciennes croyances et pratiques du culte serait on ne peut plus utile pour préparer la voie à cette union désirée. Tout cela devrait se faire sans aucun mélange d'amertume et de récrimination ou préoccupation d'intérêt terrestre, se tenant dans une sphère où se respirerait uniquement l'esprit d'humilité et de charité chrétienne et un sincère désir de paix et d'ardent amour pour l'œuvre immortelle de l'Amour d'un Dieu qui pria pour que les siens fassent tous une seule chose en lui et n'hésita pas à cimenter cette union de tout son sang."*

Cet échange amical d'idées, en d'autres termes, ces conférences faites dans un esprit chrétien et sur les bases antiques des croyances auront lieu quand les autorités de l'Eglise anglicane voudront bien y consentir.

F.Portal

**Fac-simile de la lettre du cardinal sataniste Rampolla et du commentaire de l'abbé Portal**



*Lettre de S. Em. le cardinal Rampolla à M. Portal, prêtre de la Mission, professeur au grand séminaire de Calors (auteur des Ordinations anglicanes).*

Rome, 19 septembre 1884,

Révérend monsieur,

Vous avez été bien aimable de penser à m'offrir l'opuscule sur les ordinations anglicanes paru depuis peu sous le nom de Fernand Dalbus, et vous avez rendu votre don d'autant plus agréable que vous l'avez accompagné de nouvelles fort intéressantes relativement à la culture théologique et aux dispositions actuelles des membres les plus remarquables de l'Eglise anglicane, lesquels, comme vous le dites, en faisant des vœux pour l'union soupirent avec impatience après le jour où tous ceux qui croient à la rédemption seront unis comme des frères dans une seule communion.

Je suis heureux de vous dire que, malgré les graves occupations de ma charge, j'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt ce travail, dont on a beaucoup parlé. Et je dois avouer que j'ai ressenti un grand plaisir à voir une question si délicate traitée avec une sereine impartialité de jugement et dans un esprit uniquement porté à faire resplendir la vérité dans la charité.

Tout en m'abstenant d'entrer dans la question elle-même, il ne m'est pas possible de ne pas approuver la conclusion de l'auteur, puisqu'elle est entièrement conforme aux sentiments exprimés il y a peu de temps par le Saint-Père dans sa lettre apostolique adressée aux princes et aux peuples de l'univers.

Dalbus croit que le mouvement intellectuel commencé à Oxford et qui va se développant dans la communion anglicane parmi des hommes d'un esprit élevé, très érudits dans la science des antiquités chrétiennes et chercheurs loyaux du vrai, fera disparaître enfin les vieux préjugés, et, les ombres étant dissipées, ramènera à l'unité visible de l'Eglise de Jésus-Christ la fille de Rome, la noble race des Anglais, que Grégoire le Grand initia par le baptême à la vie chrétienne et politique. Par là, le peuple anglais deviendrait complètement digne des hauts destins que la Providence lui réserve.

Aucun doute ne peut s'élever sur l'accueil affectueux que cette nation trouverait auprès de son antique mère et maîtresse, si elle

seul retour se produisait; car rien ne saurait égaler l'ardeur avec laquelle le Souverain Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise de Dieu, désire rétablir la paix et l'unité dans la grande famille chrétienne, et réunir comme en un seul faisceau toutes les forces du christianisme, pour les opposer efficacement au torrent d'impiété et de corruption qui déborde aujourd'hui de toute part. Certainement, Sa Sainteté n'épargnerait ni travail, ni sollicitude, ni effort pour aplanir le chemin, pour apporter, où cela serait nécessaire, la lumière, pour féliciter les volontés qui, tout en aimant le bien qu'elles connaissent, sauraient pas encore se résoudre à l'embrasser.

Un échange amical d'idées et une étude plus soignée et plus approfondie des anciennes croyances et pratiques du culte serait un peu utile pour préparer la voie à cette union désirée. Tout cela doit se faire sans aucun mélange d'amertume et de récrimination ou de préoccupation d'intérêt terrestre, se tenant dans une sphère où respirerait uniquement l'esprit d'humilité et de charité chrétienne, avec un sincère désir de paix et d'ardent amour pour l'œuvre immortelle de l'Amour d'un Dieu qui pria pour que les siens fussent tous d'une seule chose en lui et n'hésita pas à cimenter cette union de tout son sang.

Que les membres de la communion anglicane aient la conviction, et profonde, comme elle doit l'être, que l'unité de l'Eglise est la volonté expresse de Jésus-Christ, que les divisions et la variété des franchises religieuses sont l'origine d'un état de choses qui répugne à la raison et déplaît à Dieu, et que ceux qui concourent à maintenir un tel état de choses se rendent coupables devant Dieu et devant la société du plus grand bien dont ils la privent, et l'espérance du redressement de l'Angleterre au centre unique de l'unité ne sera point vaine.

Une nation, comme dit Bossuet, une nation si sagement gouvernée ne durera pas longtemps dans cet éblouissement: le respect qu'elle a pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches d'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre le nom de Pierre, d'où elle a reçu le christianisme. Dieu veuille que ces paroles d'un homme illustre aient été prophétiques! Et pourrait y ajouter maintenant, après deux siècles que, citoyen d'un pays libre, les Anglais ne peuvent pas ne pas désirer le règne de la justice, de l'ordre et de la paix soit rétabli dans tout l'univers, et tel est justement le vœu très ardent du Souverain Pontife Léon XIII. Puisse ce vœu, accueilli avec ferveur et répondu avec sincérité, montrer l'aurore d'une renaissance religieuse générale, donl la société moderne a un si grand besoin, et que la nation anglaise à la tête de ce salutaire retour du monde se chrétienne.

Recevez, révérend monsieur, mes remerciements pour votre gracieux envoi de la brochure, avec l'assurance de mon estime distinguée,

M. CARDINAL RAMPOLLA.

Cette lettre me fut donnée à Rome même, où j'avais été appelé, le 19 septembre 1894. Je ne la publiai pas alors, bien que j'y fusse autorisé, pour des raisons personnelles, et plus tard pour ces mêmes raisons je n'en ai publié qu'une partie. Ces raisons n'existent plus aujourd'hui.

Il n'est pas besoin de faire remarquer l'importance de cette lettre. Je tiens cependant à signaler la phrase suivante à l'attention des lecteurs : « Un échange amical d'idées, et une étude soignée et plus approfondie des anciennes croyances et pratiques cultuelles serait on ne peut plus utile pour préparer la voie à cette union désirée. Tout cela devrait se faire sans aucun mélange d'amertume et de récrimination, ou de préoccupation d'intérêt terrestre, se tenant dans une sphère où l'on respirerait uniquement l'esprit de paix et d'ardent amour pour l'œuvre immortelle de l'Amour d'un Dieu, pria pour que les siens fussent tous une seule chose en lui et ne s'efforçât pas à cimenter cette union de tout son sang.

Cet échange amical d'idées, en d'autres termes, ces conférences faites dans un esprit chrétien et sur les bases antiques des croyances auront lieu quand les autorités de l'Église anglicane voudront bien y consentir.

F. PORTAL

LES ORDINATIONS ANGLICANES ET LE SACRIFICE DE LA MESSE

Quelques théologiens ont essayé de démontrer la nullité des ordinations anglicanes en s'appuyant sur les modifications apportées au *Book of Common Prayer* en ce qui touche au sacrifice de la Messe. Leur argumentation peut, je crois, se résumer ainsi : Le sacrifice est nul si le ministre a l'intention positive d'exclure un effet nécessaire de ce sacrifice.

Or, pour les ordinations anglicanes, le ministre a, ou du moins il a dans le principe, l'intention positive d'exclure un effet nécessaire : le pouvoir de sacrifier. Par conséquent, les ordinations anglicanes sont nulles.

Un autre argument est certain, disent-ils, parce qu'elle implique une contradiction dans l'intention du ministre : un *oui* et un *non* qui se neutralisent. Poser une cause, c'est vouloir ses effets nécessaires; ne pas vouloir les effets nécessaires, c'est ne pas vouloir la cause. Mais vouloir la cause et ne pas vouloir un effet nécessaire de cette cause, par le même acte, c'est poser une contradiction qui annule l'acte. C'est ainsi que, dans le mariage, si les contractants ont, avec l'intention de se marier, l'intention formelle positive de ne pas contracter un mariage indissoluble, le mariage est nul.

Un autre argument se prouve par les modifications apportées au *Prayer-Book* dans l'ordinal tout ce qui se rapporte au sacrifice de la messe : la mention des instruments, etc., est supprimée. Le premier *Prayer-Book* contenait : *La Cène du Seigneur et la Sainte Communion communément appelée la Messe*. Le second, celui qui est en discussion, a remplacé par celui-ci : *Oratoire pour l'administration de la Cène du Seigneur et la Sainte Communion*. Le mot « Messe » est supprimé; on supprime l'autel : *Lorsqu'on célébrera la Sainte Cène, la Table sera dans l'Eglise, ou dans le chœur*. Ces preuves et d'autres qu'il serait facile de trouver dans l'*Ordre pour l'administration de la Cène du Seigneur et la Sainte Communion* établissent la mineure. Tous ces faits prouvent l'intention de ne pas vouloir un effet nécessaire du sacrifice. L'*Ordre*, qui est de faire des prêtres doués du pouvoir de

Fin du communiqué du 1er novembre 2010 du Comité international Rore Sanctifica  
Ce communiqué peut être téléchargé depuis le site <http://www.rore-sanctifica.org>